



Harcèlement au long cours

Par Melita

Bonjour,

Depuis près de 3 ans, ma voisine du dessous me harcèle de façon cyclique.

Cela a commencé par un petit local prêté par mon bailleur pour ranger mon vélo qu'elle a revendiqué pour mettre le sien mais elle ne possédait pas de vélo. J'y avait entreposé des affaires et elle m'a mise à l'amende, exigeant que je n'y mette que mon vélo alors qu'elle a menti à mon bailleur pour obtenir la clé puisqu'elle n'y a jamais mis le sien. Bref, elle sonnait à mon interphone et m'obligeait à descendre pour lui obéir laissant la porte grande ouverte. Un jour, j'ai décidé de changer le barillet et la, gros sandale. Elle sonnait à mon interphone pour m'insultait ou attendait mon arrivée pour descendre dans la rue et m'insulter encore. J'ai déposé plainte, c'était en 2021. Le bailleur a fini à condamner ce local. Mais il m'a donné la clé du garage collectif pour ranger mon vélo et la, nouvelles insultes car elle ne voulait pas que je rente mon vélo dans le garage. Durant tout ce temps, des qu'elle rentrait ou sortait de l'immeuble quelle que soit l'heure, elle sonnait à mon interphone pour m'insulter et me menacer. En 2022, tous les week-ends, elle mettait de la musique très forte et partait. C'était invivable. J'ai fait intervenir la police qui l'a calmée un peu. Les appels sur l'interphone continuaient. En 2023, elle a mis la musique très forte vers minuit et un voisin a appelé la police. Quand elle les a vu, elle a stoppé mais ils avaient entendu. Elle a osé leur dire que j'étais folle et que c'était faux. Sauf qu'ils ont constaté le tapage et elle a reçu une amende. Ils ont failli l'embarquer tant elle les a traité avec mépris et agressivité. En septembre, j'ai arrosé mes plantes et elle est montée chez moi pour me frapper et m'insulter mais je n'ai pas ouvert. Je l'ai enregistré. Seconde plainte. Elle a été convoquée par le bailleur et ça l'a calmé? un peu. En mars cette année, elle a recommencé à faire sonner mon interphone mais sans rien dire. Samedi dernier, vers 2 heures du matin, elle a fait sonner mon interphone 6 fois et m'a appelé en masqué.

Je suis très stressée car je ne la connais pas et je ne comprends pas ses motivations. Ce qui m'inquiète, c'est comment elle a réussi à avoir mon téléphone. Elle est ash dans un hôpital et c'est peut-être de cette façon qu'elle l'a obtenu. Elle ose tout. Mon opérateur m'a dit qu'il pourrait donner l'appelant sur décision du procureur mais avec une plainte. La personne qui suit l'affaire au commissariat me dit que je dois attendre la décision de la seconde plainte mais c'est des faits nouveaux et c'est stressant de vivre avec cette déjantée en dessous qui me me fait endurer cela.

Mes questions sont : pensez-vous que je dois déposer une 3ème plainte mais avec constitution de partie civile afin de pouvoir prouver que c'est bien elle car c'est exactement son mode opératoire. Que risque-t-elle? Pourrais-je la faire muter dans un autre logement en forçant la justice à mener une enquête? Mon bailleur me répond qu'il ne pourra le faire qu'avec un jugement au pénal.

Je suis handicapée et usée par cette personne odieuse.

Merci de m'apporter des réponses car je suis exténuée nerveusement. Je sais que cela va mal finir si personne ne met fin à son harcèlement totalement gratuit et méchant. Merci de m'avoir lue. Bien à vous. Mel

Par kang74

Bonjour

Vous pouvez effectivement voir avec un avocat pour vous porter civile .

Et surtout vous avez tout intérêt à voir avec votre bailleur qui vous doit une utilisation paisible du logement .

Si vous avez le même bailleur, il a une responsabilité qu'il faut faire valoir (si logement social, cela pourrait aussi se traduire par la proposition d'un autre logement)

Par Melita

Bonjour,

Merci pour votre réponse. Mon bailleur me renvoie sur les services de police et me dit dit que sans jugement, il ne peut rien faire. Effectivement, il m'a proposé une mutation mais dans un secteur très éloigné du mien mais ma mère âgée dont je m'occupe et à 3mn à pied de chez moi. C'est donc impossible pour moi. Je pense que le but est de me faire partir pour récupérer mon appartement car le sien ne dispose pas de la vue splendide que j'ai.

J'ai rdv avec mon avocat demain. J'espère qu'il pourra m'aider. Merci encore